



La commune de Chamonix-Mont-Blanc, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et Asters-CEN74 se mobilisent pour une gestion durable de la fréquentation de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 7 JUILLET 2023

Face aux évolutions de fréquentation des espaces naturels, au lendemain de la crise sanitaire et dans un contexte d'augmentation des épisodes de chaleur, les acteurs du territoire se mobilisent pour instaurer une gestion plus durable des flux de visiteurs à travers le suivi des déplacements, le renforcement de la sensibilisation et la coordination d'une série d'actions visant à mieux canaliser et répartir les flux.

Suivi des flux

Afin de mieux gérer les pics et évaluer l'impact de la fréquentation tant sur l'environnement que sur l'expérience des visiteurs, Asters-Conservatoire d'espaces naturels 74, gestionnaire des Réserves Naturelles du massif des Aiguilles Rouges, et le service Pistes et Sentiers de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (CCVCMB) ont installé plusieurs compteurs de passages piétons sur des sentiers à enjeux dont ceux d'accès au Lac Blanc, Merlet, Col des Montets et Vallon de Bérard. Ces données permettent de mieux connaître les variations annuelles et tendances sur le long terme et d'apporter des réponses adaptées en fonction des périodes et des secteurs. Elles alimenteront l'Observatoire des flux touristiques développé par la CCVCMB, par ailleurs en lien avec le ministère du tourisme, pour intégrer la plateforme d'observation nationale. Depuis plus de 10 ans, Asters-CEN74 et le comité scientifique des réserves naturelles recueillent des données et s'interrogent sur les effets de la fréquentation sur les milieux naturels et les espèces en période estivale et hivernale. Plusieurs actions ont ainsi déjà été mises en œuvre.

Qualité de l'expérience visiteur

Pour mieux prendre en compte l'impact de la fréquentation sur l'expérience vécue du visiteur, la CCVCMB a réalisé une enquête qualitative en 2022 visant à évaluer la conciliation des usages, et en particulier les interactions randonneurs/VTTistes. L'enquête qualitative a recueilli 445 réponses issues de 28 nationalités, concluant que l'expérience reste globalement bonne, 82% des personnes interrogées jugeant l'entente bonne ou très bonne entre usagers, 88% des personnes interrogées étaient satisfaites ou très satisfaites de la qualité du balisage, 96% satisfaites ou très satisfaites de la qualité des sentiers.

La préservation des milieux naturels protégés : une mission assurée au quotidien par les acteurs du territoire

Au-delà de la mission de contrôle du bon respect des dispositions du Décret de la Réserve naturelle nationale assuré au quotidien par Asters-CEN74 à travers la mobilisation de 5 agents, l'entretien et la restauration des sentiers de montagne réalisés par le service Pistes et Sentiers de la CCVCMB jouent

un rôle essentiel pour canaliser les visiteurs et réduire l'impact des randonneurs. En 2018 et 2019, la CCVCMB a réalisé les travaux de restauration du sentier de la Flégère au Lac Blanc avec le soutien du Département de la Haute-Savoie, avant de procéder à la réfection en 2021 de l'ensemble des marches du sentier d'accès côté Chéserys.

Premier levier pour favoriser les bons comportements en montagne et le respect de la biodiversité, la CCVCMB, Asters-CEN74 et l'ARNAR (Association des Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges) agissent de concert depuis de nombreuses années pour sensibiliser les visiteurs présents sur les sites à enjeu environnemental (dont sommet du Brévent, Chalet du Col des Montets, Lac Blanc) en expliquant et donnant à voir la richesse des milieux naturels et la nécessité de les respecter. À titre d'illustration, en 2021, cette animation qui implique du personnel dédié a donné lieu à 15 sorties estivales, 7 conférences, 20 journées de sensibilisation sur le terrain et 4 animations par semaine au Chalet du Col des Montets. La CCVCMB a embauché un animateur en plus pour la période estivale en 2021 et 2022. En 2022, Asters-CEN74 a réalisé des animations aux Chéserys et 43 jours de surveillance couplée à de la sensibilisation.

De nouvelles mesures concrètes pour l'été 2023

Afin de répondre à l'évolution des pratiques et d'accompagner l'essor des activités de loisirs et sportives de pleine nature, le gestionnaire (Asters-CEN74) et les Collectivités ont entamé une réflexion dès la rentrée 2022 pour préparer la saison estivale 2023 dans le cadre des consultations en vue du renouvellement du Plan de Gestion des Réserves Naturelles du massif des Aiguilles Rouges (qui croise par ailleurs le périmètre du site NATURA 2000 des Aiguilles Rouges animé par la CCVCMB).

Un plan d'actions est ainsi mis en place dès l'été 2023 dans les 3 Réserves Naturelles Nationales du massif des Aiguilles Rouges :

- Un projet de canalisation des randonneurs sur les sentiers balisés, par l'installation de cordes dans le secteur des lacs des Chéserys sera réalisé par Asters-CEN74 cet été 2023. Puis en 2024, une restauration des milieux est prévue, par l'effacement des sentes parallèles.
- Le service Pistes et Sentiers de la CCVCMB a aménagé un passage permettant d'éviter le piétinement d'une zone humide dans le secteur de la Remuaz au printemps 2023.
- Une plateforme de déclaration de bivouac est initiée depuis juillet 2023 au sein des réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges. Elle vise à diffuser un questionnaire rappelant les bonnes pratiques à adopter et à orienter les pratiquants sur certains sites. Les informations recueillies grâce à ce dernier sont conservées pendant un an et sont destinées au Service réserves naturelles d'Asters-CEN74. Les déclarations se feront sur l'application numérique « chamonix.com » Les gardes des réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges vérifieront les déclarations sur le terrain.
- La baignade dans les lacs des Chéserys et du Lac Blanc est interdite du 1^{er} juillet au 31 août 2023 par arrêté préfectoral en cours de publication. Les récents épisodes de chaleur ont en effet vu se multiplier les pratiques pouvant impacter les écosystèmes.
- Les équipes d'animation d'Asters-CEN74 et de la commune seront de nouveau renforcées, et pour la 1^{re} fois quatre ambassadeurs Environnement et de Ecocitoyenneté (recrutés par la mairie de Chamonix) seront présents tout l'été sur le territoire chamoniard pour renforcer la sensibilisation aux enjeux environnementaux.
- Enfin, les projets de diversification touristique réalisés tels que les 5 sentiers thématiques au départ des 4 communes de la CCVCMB et les 10 belvédères répartis sur la vallée (dans le cadre des Espaces Valléens, avec le soutien de la Région et de l'Europe) contribuent à valoriser le patrimoine naturel et mieux canaliser les flux de visiteurs pour en limiter les incidences.

Au regard de l'ensemble des moyens et actions mis en oeuvre pour assurer la préservation des sites, toute infraction aux règles sera susceptible d'être verbalisée au titre du pouvoir de police du maire et des prérogatives des services de l'Etat.

Pour Éric Fournier, Président de la CCVCMB, « s'il est essentiel de mieux gérer les pics de fréquentation pour préserver tant la richesse des milieux naturels que l'expérience unique que viennent chercher nos visiteurs, cela doit se faire avec des réponses différenciées et adaptées aux secteurs et périodes, adossées à des données objectives. Depuis de nombreuses années la collectivité privilégie avec les acteurs du territoire la sensibilisation et la diffusion du savoir pour développer les bonnes pratiques en transmettant les clés de lecture de ce patrimoine exceptionnel. Parce que la bonne collaboration entre l'ensemble des acteurs du territoire est gage de réussite dans cette démarche, la collectivité renforce ses moyens aux côtés d'ASTERS pour une fréquentation durable. »

Pour Thierry Lejeune, Président d'ASTERS, « Face au besoin de nature grandissant l'accueil du public doit se penser à l'échelle d'un territoire et se décliner de façon concrète secteur par secteur. Nous avons reconduit comme en 2022 nos moyens humains pour faire face à ce nouvel afflux de visiteurs et aux pratiques récréatives en plein essor. Notre objectif est bien de permettre un équilibre entre fréquentation et préservation des Aiguilles Rouges, avec une mission d'aller au contact du public, de passer les bons messages, de faciliter la découverte du site et avec un message clef à distiller : pour contempler, soyez discrets, complétée par les agents de la réserve qui peuvent relever les infractions à la réglementation. »